



2020

Rapport sur la
durabilité 2020

PATRIMONIA
PREVOYANCE
MODERNE

Sommaire

1. Préambule : message du Président	Page 4
2. Cadre législatif et mandat de Patrimonia	Page 6
3. Investissements responsables	Page 8
4. Engagements durables de Patrimonia	Page 5
5. Stratégie d'investissement responsable de Patrimonia	Page 13
I. Actions	Page 17
II. Obligations	Page 18
III. Immobilier direct suisse	Page 18
IV. Immobilier suisse indirect	Page 21
V. Immobilier international	Page 22
VI. Placements alternatifs	Page 22
VII. Infrastructures	Page 23
6. Processus de sélection des gérants d'actifs	Page 25
7. Risques climatiques	Page 28
8. Résumé et perspectives	Page 30

1. Préambule : message du Président

Madame, Monsieur,

Pour la deuxième année d'affilée, nous avons établi un rapport sur la durabilité. Nous entendons démontrer ainsi notre engagement dans la durée à assurer une information complète et transparente sur nos activités.

Nous travaillons actuellement à la mise en place d'indicateurs qui permettront dès l'année prochaine d'évaluer quantitativement les progrès réalisés en matière de durabilité, aussi bien dans les investissements mobiliers qu'immobiliers.

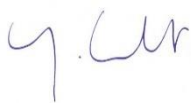
Au-delà des efforts portant sur la gestion des actifs qui nous sont confiés, notre réflexion porte également sur le fonctionnement général de notre propre organisation. Patrimonia doit s'assurer en tout temps que sa gouvernance et son activité sont alignées sur les principes que nous voulons promouvoir, comme on dit joliment en anglais « put your hands where your mouth is » (joindre le geste à la parole). Notre responsabilité est donc aussi d'introduire et de maintenir les meilleures pratiques dans notre organisation.

Les questions de durabilité nous concernent à tous les niveaux et doivent trouver leur application dans tous les processus de la fondation, notamment dans les relations de Patrimonia avec ses prestataires externes, la gestion des affiliés et assurés ou les ressources humaines. Nous sommes convaincus que seule une approche holistique à long terme fondée sur des critères d'excellence et de durabilité peut nous permettre de préserver les intérêts de la fondation et de ses parties prenantes.

On le constate aujourd'hui, la distinction entre investissements responsables et investissements « génériques » est de moins en moins pertinente. Dans la plupart des classes d'actifs, il y a mention des critères ESG et dans une partie croissante des véhicules d'investissement, c'est même un élément fondamental de la construction de portefeuille. Les notions de devoir fiduciaire de rendement à l'égard des assurés du 2ème pilier ne sont plus opposées à une responsabilité sociétale de durabilité dans la manière d'investir. Pas étonnant si l'on considère que de longue date, la corrélation entre bonnes pratiques de durabilité et performance a été mise en évidence, la rentabilité et la responsabilité n'étant pas opposées mais au contraire complémentaires (cf. par exemple la méta-étude menée par l'université d'Oxford en 2014/2015 sous le titre « From the Stockholder to the Stakeholder: How Sustainability Can Drive Financial Outperformance »).

Derrière ce rapport de durabilité, il y a un travail important fourni par la Direction de la fondation, ses conseillers en matière de gestion d'actifs et son Conseil. Nous considérons ces efforts comme un investissement dans le futur de la fondation au bénéfice de ses assurés. Nous espérons que sa lecture vous intéressera !

Je vous souhaite une bonne lecture !



Yves Cuendet

Président de la fondation Patrimonia



2. Cadre législatif et mandat de Patrimonia

Une gestion des activités et de la fortune de la fondation Patrimonia intégrant des considérations environnementales, sociales et de gouvernance, est aujourd'hui indispensable. Elle permet l'atteinte de ses buts de prévoyance en assumant pleinement sa responsabilité sociétale, en tant qu'entreprise mais également en tant que détentrice d'actifs financiers et immobiliers.

L'objectif premier de Patrimonia, précisé dans le premier article de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP), reste de permettre aux personnes âgées, aux survivants et aux invalides de maintenir leur niveau de vie de manière appropriée, lors de la réalisation d'un cas d'assurance vieillesse, décès ou invalidité.

Le cadre législatif actuel encadrant l'activité de la fondation (1) n'incorpore actuellement pas les aspects de durabilité au-delà de l'intégration implicite des risques qu'ils comportent, notamment dans les mentions de prise en compte des risques dans les investissements et de sécurité de la réalisation des buts de prévoyance.

Abstraction faite du cadre législatif, sans doute par ailleurs amené à évoluer, on ne peut plus, aujourd'hui, opposer investissement durable et recherche de performance financière et gestion des risques. Ces notions intimement liées ne peuvent plus être considérées séparément, la durabilité doit être intégrée dans tous les processus de gestion et d'investissement. Par l'intégration des meilleures pratiques en la matière, Patrimonia souhaite tant refléter l'évolution des valeurs et des attentes de la société - de ses assurés - qu'adopter une approche holistique de la gestion du risque pour in fine délivrer la performance nécessaire à l'atteinte de ses objectifs.

Fort de ce constat, la fondation s'efforce d'évoluer constamment en intégrant les aspects de durabilité dans l'ensemble de ses processus, ses activités, ses règlements et dans la sélection des produits et partenaires qui doivent partager ses valeurs.

(1) Principalement la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) et son ordonnance (OPP2)



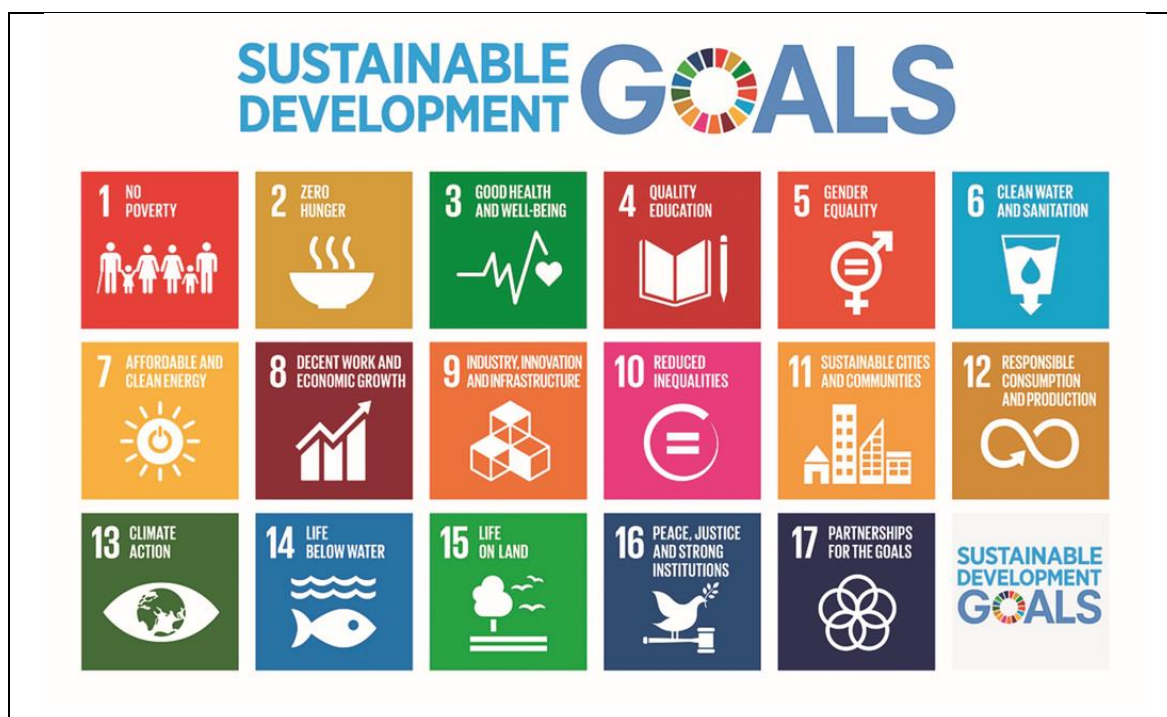
3. Investissements responsables

Les critères de durabilité font partie intégrante du processus d'investissement de Patrimonia. L'engagement fort de la fondation en leur faveur est inscrit dans son règlement de placement :

« En tant qu'institution de prévoyance collective, la fondation Patrimonia est consciente de sa responsabilité éthique, écologique et sociale et en tient compte dans sa politique d'investissement. La durabilité fait partie intégrante des relations avec ses gérants d'actifs existants ainsi que dans la sélection de nouveaux gérants. »

Mis en œuvre dans la politique d'investissement de Patrimonia, les critères de durabilité sont une composante de sa gestion des risques. Ces considérations environnementales, sociales et de gouvernance s'intègrent dans le processus visant à réaliser les objectifs de placement. En outre, Patrimonia s'efforce de donner une voix à son capital en recherchant le dialogue avec ses gérants d'actifs et indirectement avec les sociétés détenues dans ces portefeuilles.
















Patrimonia s'aligne notamment sur des normes et objectifs reconnus tant en Suisse qu'au niveau international. Les 17 objectifs de développement durable établis par les Nations Unies (*) sont conformes aux aspirations vers lesquelles tend Patrimonia en matière de durabilité. Ils représentent un objectif politique global pouvant être atteint dans le monde entier. De plus, ils couvrent l'ensemble des aspects de durabilité en combinant des objectifs économiques, écologiques et sociaux, ainsi que des objectifs en matière de gouvernance d'entreprise.



Source : Nations Unies, www.un.org

Patrimonia est bien consciente que ces 17 objectifs de développement durable ne peuvent pas tous être abordés de la même manière, mais les considère tous comme pertinents. La mesure de l'impact effectif des investissements réalisés en accord avec ces 17 objectifs n'en est encore qu'à ses prémices dans le secteur financier. Patrimonia souhaite ainsi jouer un rôle précurseur dans ce domaine en encourageant les gérants d'actifs à mesurer l'impact durable réel de leurs placements.

Le tableau suivant montre que chaque objectif de développement durable est, au moins une fois, pris en compte par un gérant de Patrimonia :

Objectifs		Prise en compte par Patrimonia	Classe d'actifs
UN SDG 1 : Pas de pauvreté		Oui	« Infrastructures »
UN SDG 2 : Faim « zéro »		Oui	Actions « Impact Investing »
UN SDG 3 : Bonne santé et bien-être		Oui	Actions « Impact Investing »
UN SDG 4 : Education de qualité		Oui	« Infrastructures »
UN SDG 5 : Egalité entre les sexes		Oui	Actions « Impact Investing »
UN SDG 6 : Eau propre et assainissement		Oui	Immobilier international
UN SDG 7 : Energie propre et d'un coût abordable		Oui	Actions « Impact Investing »
UN SDG 8 : Travail décent et croissance économique		Oui	Actions « Impact Investing »
UN SDG 9 : Industrie, innovation et infrastructure		Oui	Immobilier international
UN SDG 10 : Inégalités réduites		Oui	« Infrastructures »
UN SDG 11 : Villes et communautés durables		Oui	Immobilier direct
UN SDG 12 : Consommation et production durables		Oui	Actions « Impact Investing »
UN SDG 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques		Oui	Actions suisses Small & Mid
UN SDG 14 : Vie aquatique		Oui	Actions « Impact Investing »
UN SDG 15 : Vie terrestre		Oui	Immobilier direct
UN SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces		Oui	Immobilier international
UN SDG 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs		Oui	Actions « Impact Investing »

Données provenant des gérants d'actifs

Enfin, la fondation suit de près l'évolution de la réglementation et la mise en place de standards de classification des degrés d'intégration des enjeux ESG. Fidèle à ses valeurs de transparence, elle ambitionne de mettre en place une communication claire sur la mesure de l'intégration ESG dans la gestion de sa fortune dès 2022 et publier annuellement les progrès réalisés.

() Pour en savoir plus sur les 17 objectifs de développement durable établis par les Nations Unies, visitez le site Internet <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>*

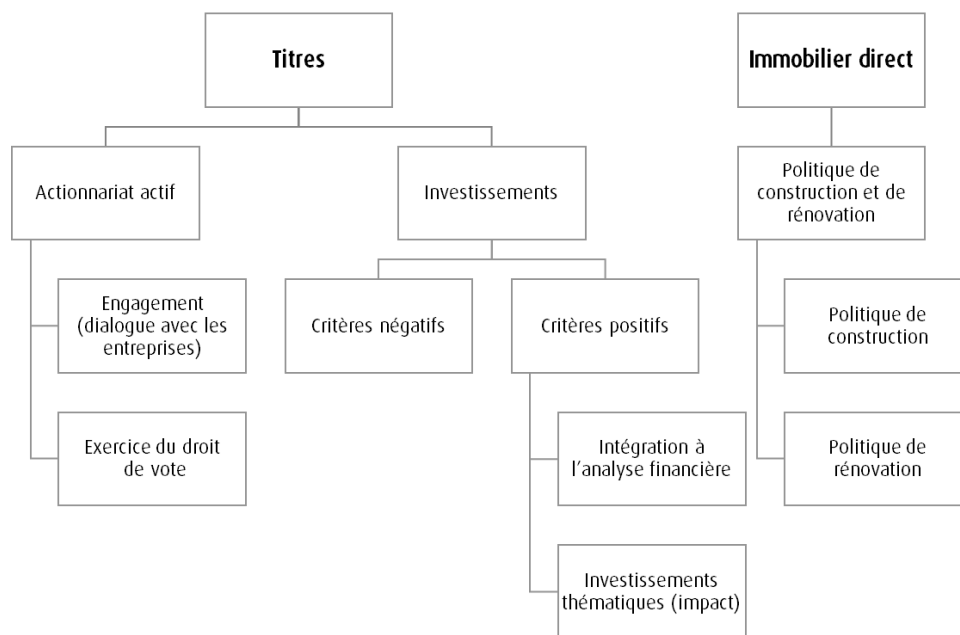


4. Engagements durables de Patrimonia

Membre de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) www.asip.ch	2011
Membre de Ethos, Fondation suisse pour un développement durable https://www.ethosfund.ch/fr	2011
Adhésion à l'Ethos Engagement Pool Suisse https://www.ethosfund.ch/fr/prestations-et-services/dialogue-entreprises#suisse	2011
Membre de Interpension www.inter-pension.ch	2012
Exercice du droit de vote par Patrimonia pour les sociétés suisses	2012
Certification ISO 9001-2015 : Système de management de la qualité www.iso.org/fr	2014
Premier gestionnaire d'actifs indiciel à appliquer la liste d'exclusions de l'ASIR https://www.svk-asir.ch/fr/nos-activites/	2017
Critères ESG considérés dans la sélection de nouveaux gérants	2018
Membre du Groupement des Institutions de Prévoyance (GIP) https://groupement-ip.ch/	2019
Premier rapport sur la durabilité Disponible à l'adresse www.patrimonia.ch	2019
Premier investissement dans un fonds en actions « Impact Investing » https://www.wellingtonfunds.com/ch/en/institutional/investment-ideas/sustainable-investing/impact-investing/	2019
Adhésion à l'Ethos Engagement Pool International https://www.ethosfund.ch/fr/prestations-et-services/dialogue-entreprises#international	2020
Mandat à Signa-terre pour le suivi énergétique des bâtiments https://www.signa-terre.ch/	2020

5. Stratégie d'investissement responsable de Patrimonia

Le schéma ci-dessous illustre le développement des différents éléments de la stratégie d'investissement responsable mise en place par Patrimonia :



Univers d'investissement et exclusions

Pour Patrimonia, les décisions concrètes d'investissement sont, en grande partie, prises par les gérants d'actifs. Toutefois, en sélectionnant les véhicules de placement, Patrimonia a la possibilité de mettre en œuvre des critères de durabilité. L'une des premières options consiste à restreindre l'univers d'investissement par le biais d'exclusions. Aujourd'hui, des critères d'exclusion peuvent même être mis en œuvre au sein de produits passifs traditionnels.

La liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) en est un parfait exemple. En 2015, sept investisseurs institutionnels avec des actifs totaux d'environ CHF 200 milliards, ont fondé l'ASIR. L'ASIR tient notamment une liste d'exclusion d'entreprises controversées impliquées dans le développement, la production, le stockage et/ou la distribution de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions et/ou d'armes nucléaires. En outre, les entreprises peuvent être exclues lorsque le dialogue n'a pas abouti à de meilleures pratiques (« exclusion relative à la conduite »).

Patrimonia ne souhaite pas investir dans des entreprises figurant sur cette liste qui est utilisé comme critère minimal d'attribution de nouveaux mandats. De cette manière, Patrimonia prend en considération la loi suisse sur le matériel de guerre et assume sa responsabilité sociale et éthique en tant qu'investisseur. A fin 2020, aucun produit passif de Patrimonia n'avait investi dans une entreprise figurant sur la liste d'exclusion de l'ASIR.

Les entreprises suivantes sont actuellement sur la liste d'exclusion de l'ASIR :

Sociétés	Pays	Cause d'exclusion			
		Mines anitpersonnels	Armes à sous-munition	Armes nucléaires (Non-NPT)	relative à la conduite
Anhui GreatWall Military Industry Co., Ltd.	Chine		●		
Aryt Industries Ltd.	Israël	●	●		
Bharat Dynamics Ltd.	Inde		●	●	
China Aerospace Science & Industry Group Corp.	Chine		●		
China Aerospace Science & Technology Corp.	Chine		●		
China North Industries Group Corp. Ltd.	Chine		●		
Elbit Systems Ltd.	Israël		●		
Hanwha Corp.	Corée du Sud	●	●		
Larsen & Toubro Ltd.	Etats-Unis			●	
LIG Nex1 Co., Ltd.	Etats-Unis		●		
Lockheed Martin Corp.	Etats-Unis	●	●		
Northrop Grumman Corp.	Etats-Unis	●	●		
Petróleos de Venezuela S.A.	Venezuela				●
Poongsan Corp.	Corée du Sud		●		
Poongsan Holdings Corp.	Corée du Sud		●		
Premier Explosives Ltd.	Inde			●	
S&T Dynamics Co., Ltd.	Corée du Sud	●			
S&T Holdings Co., Ltd.	Corée du Sud	●			
Solar Industries India Ltd.	Inde		●		
Tata Power Co., Ltd.	Inde			●	
Textron, Inc.	Etats-Unis		●		
Walchandnagar Industries Ltd.	Inde			●	

Source : <https://www.svvk-asir.ch/>

Actionnariat actif

Des études académiques et le nombre croissant de résolutions d'actionnaires déposées et leur taux d'acceptation démontrent que l'exercice du droit de vote et le dialogue avec les entreprises peuvent avoir un impact majeur sur la durabilité. L'un des piliers de l'approche de Patrimonia en matière de durabilité est donc de s'assurer que ses gérants exercent activement leurs droits de vote et cherchent à dialoguer avec les entreprises afin de promouvoir des pratiques commerciales éthiques et responsables.

Signataire de la Charte de l'ASIP, Patrimonia est également membre d'Ethos, fondation suisse pour un développement durable, depuis 2011. Pour atteindre ses objectifs en matière de durabilité, Patrimonia a adhéré à l'Ethos Engagement Pool Suisse en 2011 et à l'Ethos Engagement Pool International en 2020. Au nom de leurs affiliés, ces deux programmes recherchent activement à engager un dialogue constructif avec les dirigeants des 150 plus grandes sociétés suisses cotées et près de 500 hors de Suisse.

Comme chaque année, les membres du groupement ont validé les thèmes prioritaires d'engagement pour 2021 dans les domaines du changement climatique, de la bonne gouvernance d'entreprise et des droits de l'homme et du travail. Pour la Suisse, le nouveau thème de la responsabilité numérique des entreprises a été adopté par les membres alors qu'un programme international d'engagement direct pour la lutte contre la déforestation a été approuvé.

Par le biais de son engagement auprès d'Ethos, Patrimonia est signataire de l'initiative Climate Action 100+ dont l'objectif est de s'assurer que les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre prennent des mesures pour lutter contre le changement climatique. Ethos est, par ailleurs, en charge du dialogue pour les membres de l'initiative auprès des sociétés Nestlé, LafargeHolcim et Thyssenkrupp.

A titre d'exemple, plusieurs gérants de Patrimonia se sont aussi engagés dans l'initiative Climate Action 100+ pour les fonds qui leur sont confiés. Depuis le dernier rapport, Credit Suisse a rejoint l'initiative en 2020, de même que les deux derniers gérants sélectionnés qui sont JPMorgan Asset Management et Wellington Management.

Gérants d'actifs de Patrimonia engagés en faveur de l'initiative Climate Action 100+

	% fortune Patrimonia
Barings	3,9%
Credit Suisse Asset Management	5,3%
JPMorgan Asset Management	0,7%
Mirabaud Asset Management	2,3%
UBS asset Management	66,6%
Wellington Management	1,0%
Autres	20,3%
Total	79,7%

Source : Climate Action 100+



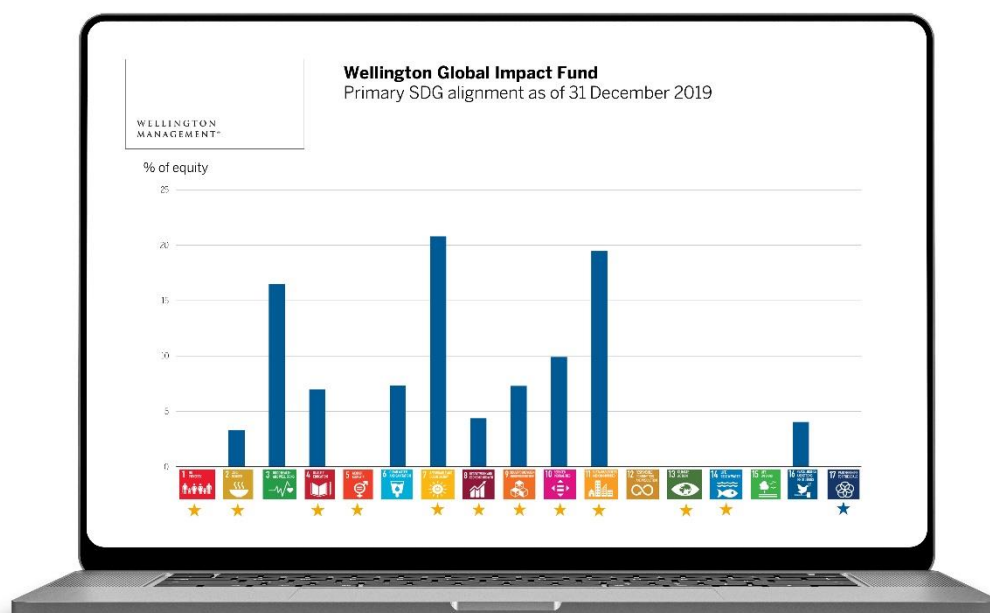
Approches spécifiques en matière de durabilité

Les mesures entamées par Patrimonia peuvent être résumées pour les différentes classes d'actifs démontrant les possibilités de mise en œuvre d'une approche durable en matière de placements.

I. Actions

La majeure partie des investissements en actions de Patrimonia est réalisée au travers de fonds indiciels, de manière à diversifier les risques, quelles qu'en soit les sources, et limiter l'exposition spécifique à chaque société. Ces fonds appliquent la liste d'exclusions de l'ASIR et n'investissent pas dans les sociétés impliquées dans le développement, la production, le stockage ou la distribution de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions ou d'armes nucléaires, et l'extraction de charbon thermique.

En 2019, Patrimonia a fait un pas de plus en direction de l'intégration de la durabilité dans la gestion de sa fortune en vendant une partie de ses participations dans un fonds indiciel d'actions globale au profit d'un fonds d'investissement à impact (« Impact Investing »). L'approche de ce produit vise à générer des rendements attractifs en investissant dans des sociétés innovantes dont les produits et services de base traitent les principaux enjeux sociaux et environnementaux. Ce fonds couvre ainsi 15 des 17 objectifs de développement durables définis par l'ONU.



Constatant les excellents résultats tant financiers qu'extra-financiers, Patrimonia a décidé d'augmenter son investissement dans ce fonds et visant une allocation de 15% de ses actions de grandes capitalisations des pays développés.

Dans le cas des actions suisses Small & Mid Cap et des actions des marchés émergents, des fonds actifs sont utilisés. Les deux fonds d'actions suisses de petites et moyennes capitalisations intègrent pleinement des critères ESG dans leurs processus d'investissement tout en développant des solutions durables et axées sur l'impact pour ses clients. Pour les actions des marchés émergents, des critères liés au développement durable sont également intégrés et certains titres peuvent également être exclus.

II. Obligations



















Comme pour les actions, la majeure partie des investissements obligataires de Patrimonia est réalisée au travers de fonds indiciels. Les gérants appliquent la liste d'exclusions de l'ASIR et n'investissent notamment pas dans les sociétés impliquées dans le développement, la production, le stockage et/ou la distribution de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions et/ou d'armes nucléaires.

Patrimonia étudie l'opportunité d'étendre la diversification de cette classe d'actifs à des investissements dans des fonds intégrant des critères de durabilité au cœur du processus d'investissement, suivant le développement des possibilités d'investissement plus durables sur cette classe d'actifs, ou dans des fonds indiciels dont les indices intègrent la durabilité dans leur construction.

III. Immobilier direct suisse

L'amélioration des caractéristiques de durabilité des immeubles détenus en direct constitue un levier puissant et local dans la mise en œuvre de la politique d'investissement durable de Patrimonia. Une charte d'investissement durable pour les investissements immobiliers directs a été adoptée en 2020, sur la base des 18 critères sélectionnés par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID). Ce dernier propose de dépasser la seule performance énergétique des bâtiments pour élargir l'analyse aux enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance. Ainsi, 18 indicateurs ont été retenus pour repérer les enjeux principaux. Aux classiques indicateurs énergétiques "Energie", "Carbone", "Eau", "Déchets", "Biodiversité" ou "Mobilité", s'ajoutent des thématiques sociales liées aux occupants : "Sécurité & santé", "Confort & bien-être", "Accessibilité", "Impact territorial & emploi" ou "Services rendus". La bonne gouvernance est quant à elle prise en charge essentiellement, à l'échelle non plus des actifs mais des équipes en charge de l'investissement et de la gestion immobilière, l'OID mettant en avant une "Ethique des affaires", des "Achats responsables" ou encore une meilleure gouvernance prenant en compte tous les enjeux susmentionnés.

Les 18 enjeux ESG selon l'Observatoire pour l'Immobilier Durable

ENVIRONNEMENT	SOCIAL	GOVERNANCE
E1 - Energie 	S1 - Sécurité et Santé des occupants 	G1 - Ethique des affaires 
E2 - Carbone 	S2 - Confort et bien-être 	G2 - Intégration des enjeux ESG dans la politique d'investissement, de gestion et de contrôle des risques 
E3 - Ressources et déchets 	S3 - Impact territorial et emploi 	G3 - Relations parties prenantes 
E4 - Eau 	S4 - Accessibilité 	G4 - Gouvernance interne 
E5 - Biodiversité 	S5 - Services rendus aux occupants 	G5 - Achats responsables 
E6 - Mobilité et déplacement 	E6 - Impact social positif 	
E7 - Résilience au changement climatique 		

Source : Observatoire pour l'Immobilier Durable

Pour chaque critère, la fondation Patrimonia dispose d'un ou plusieurs indicateurs permettant d'évaluer les progrès réalisés.

Dans sa volonté d'adopter une démarche particulièrement proactive en matière de consommation énergétique, Patrimonia s'est dotée d'outils permettant la définition d'objectifs précis et quantifiables : des rapports CECB Plus¹ ont été réalisés sur des immeubles de la fondation, qui a par ailleurs mandaté en 2021 la société Signa-Terre SA pour effectuer un état de lieux technique et énergétique de chaque bâtiment, qui permettra une planification d'entretien et de rénovation intégrée dans un outil numérique de pointe. Des indicateurs énergétiques (thermiques et électriques), de dépense de chaleur, de CO2 et de consommation d'électricité, d'eau et d'eau chaude sanitaire seront suivis.

Illustration d'indicateurs ImmoLabel (Signa-Terre)

Immeuble : 3181 - AUBEPINE 1
 Responsable gerance : Monsieur Dupont
 Octobre 2019

Synthèse ImmoLabel

Résumé des étiquettes

2016	2017	2018	Tendance
CECB Plus	CECB Plus	CECB Plus	Stable
Indice Énergie	A+	A+	Stable
Indice Électricité	A+	A+	Stable
Indice Eau	A+	A+	Stable
Indice ECS	A+	A+	Stable

Valeurs de référence

Surface de construction	1800
Eau froide (litre)	2400 (litre)
Eau chaude (litre)	1200 (litre)
Eau sous pression (litre)	1200 (litre)
Eau totale (litre)	2400 (litre)
Électricité (kWh)	6200 (kWh)
Électricité (prix)	NM - source CESTAT
Combustible	0/0/2
Analyse d'usage	du 01.01.2017 au 30.04.2018
IDC	480 (kWh/m²)

Enjeux et potentiels d'amélioration

Potentiel d'économie réalisable

Indice énergie SIA2031 (thermique + électrique)

Indice de dépense de chaleur IDC

Indice climat CO2

Indicateur électricité

Indicateur eau

Indicateur ECS

2018

RÉGIE DÉMO

Signa-Terre SA | Genève - Vaud - Bâle

Source : Signa-Terre SA

¹ Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) indique l'efficacité énergétique de l'enveloppe du bâtiment et la quantité d'énergie nécessaire à une construction pour une utilisation standard. Le CECB Plus intègre des mesures d'améliorations.

Illustration de l'outil de planification et de suivi ImmoData (Signa-Terre)



Source : Signa-Terre SA

Finalement, l'outil eGain a été déployé sur quatre immeubles genevois. Il s'agit de capteurs de température intérieure, dans chacun des appartements de l'immeuble, et extérieure qui, couplés à des données météorologiques, permettent une optimisation de l'utilisation du chauffage.

Grâce à son consultant immobilier Helvetadvisors et aux régies immobilières en charge du parc immobilier, la fondation s'est entourée de partenaires partageant ses valeurs et s'est dotée d'outils de monitoring visant à analyser et améliorer les performances énergétiques du bâti.

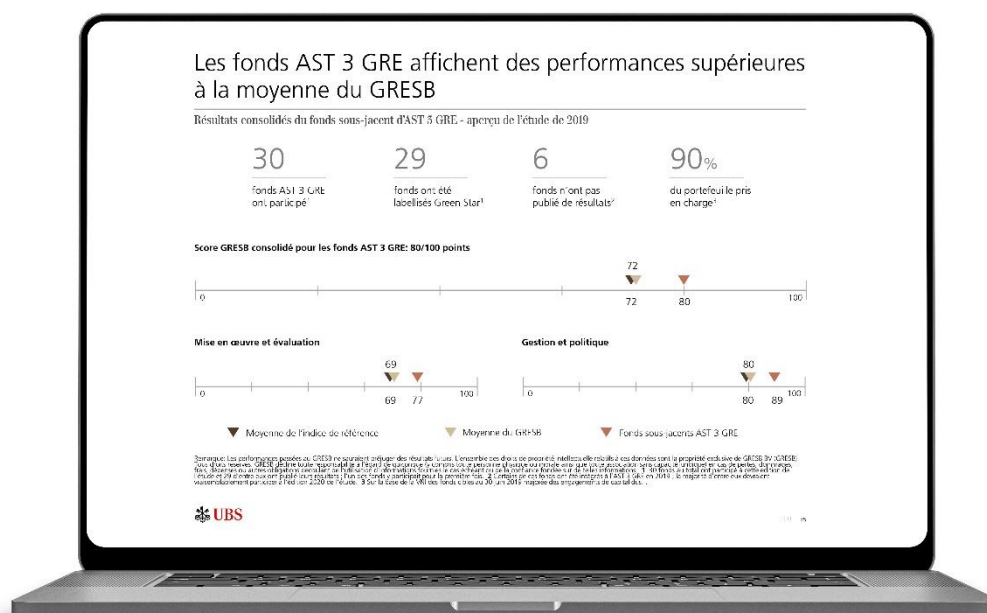
Immobilier suisse indirect

A l'instar des réflexions de la fondation sur ses immeubles, la plupart des fonds et fondations de placement actives dans la classe d'actifs évoluent et intègrent progressivement des critères de durabilité dans leurs politiques de construction et de rénovation. Patrimonia s'efforce d'investir dans des véhicules prenant en compte l'évolution des pratiques, des attentes et de la régulation, notamment en matière environnementale, mais des progrès doivent encore être fait dans la transparence et la standardisation des mesures pour permettre une communication intelligible des pratiques et des progrès réalisés.

Immobilier international

Dans les investissements en immobilier international non coté, le produit UBS AST 3 Global Real Estate est le plus important de Patrimonia. Cette fondation de placement se caractérise par des efforts notables en matière de durabilité :

- Inclusion de critères de durabilité dans la gestion de portefeuille
- Prise en compte de plusieurs objectifs de développement des Nations unies



Source : UBS AST 3 Global Real Estate

- Prise en compte des facteurs climatiques
- Plusieurs propriétés certifiées durables dans les fonds cibles
- Notation supérieure à l'évaluation moyenne du GRESB (« Global Real Estate Sustainability Benchmark ») qui est l'indice de référence le plus connu au niveau international pour les investissements immobiliers

La deuxième plus grande position en immobilier international est investie dans le Credit Suisse Real Estate Fund International. Cet investissement a aussi une notation GRESB plus élevée que l'évaluation moyenne. Les biens du portefeuille du fonds détiennent différents labels et certificats. Plus précisément, 75% des propriétés immobilières du fonds sont certifiées.

Asset Management
Revue | Mars 2021

CREDIT SUISSE

Credit Suisse Real Estate Fund International

ESG Compliant
Credit Suisse Sustainable Investing Framework

Résumé

- La performance du marché secondaire au 11/2021 s'est élevée à 16,34%, tandis que l'indice de référence affaiblit à 10,42%.
- Le Credit Suisse Real Estate Fund International est noté à des niveaux élevés.
- Le fonds est le premier et le plus grand fonds immobilier suisse qui investit directement dans des biens immobiliers étrangers avec une valeur nette de 766,8 mio CHF (17 milliards USD) sur plus de 500 locations.
- Sélection de placement plus rigoureuse localisant sur des immobiliaires modernes avec des normes locales élevées et de haute qualité.
- Le nombre de bureaux est passé par Credit Suisse. Le volume moyen des transactions des cinq dernières années s'est élevé à plus de 300 mio CHF par mois.

Chiffres clés du portefeuille*

Montants des placements	0,19%
Caractère d'investissement	23,72%
Quota par des charges d'exploitation du fonds (avant valeur)	1,16%
Coût d'acquisition	0,01%
Taux de perte sur l'oyer	21 dépenses
Revenu	3,66%
Débit et crédit à la fin de la période	49,0%
Norme d'investissement	100
Part des plus grands immeubles	14,62%
Devise de référence	CHF
Indice de référence	CSI Real Estate Fund Index
Structure	Fonds de placement de droit suisse de type "Fonds commun pour investisseurs qualifiés"

Performance sur le marché secondaire

Tableau de performance :

Net	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	YTD
2021	-1,74%	4,34%			8,31%
Net	T1	T2	T3	T4	Annuelle
2020	6,10%	4,47%	4,18%	1,77%	10,07%
2019	6,96%	6,37%	1,48%	2,07%	11,44%
2018	0,20%	-1,05%	0,98%	1,58%	-4,91%
2017	6,47%	5,99%	6,70%	1,96%	7,94%
2016	5,79%	2,33%	-1,36%	-4,18%	-6,66%
2015	3,31%	n/a	n/a	n/a	n/a
Retour à 01.09.2008 (annulé)					4,20%

Fin. secondaire: 1,19%; source: Credit Suisse. Données sur 31.08.2021

* Les performances indiquées et les notations de mesure (basées sur un indicateur faible de résultats observés au futur) de la notation de la performance passée et la performance future est susceptible d'augmenter ou de diminuer. Les chiffres sont comparés dans la mesure de ce qui est possible. Les calculs de rendement (par exemple les commissions de conseil de dépôt de titres) ne sont pas pris en compte et pourraient, par conséquent, également varier la performance.

* Le fonds respecte les critères de double (Green, ESG) du Credit Suisse Sustainable Investing Framework. L'abréviation ESG signifie l'investissement (E), Social (S) et Gouvernance (G). Plus d'informations sur credit.suisse.com/eng/eng. Pour en savoir plus sur les critères d'investissement ESG, consultez la page credit.suisse.com/eng.

Revue | Mars 2021 | Credit Suisse Real Estate Fund International | 1/4

Répartition géographique des immeubles

Pays	Pondération au sein du fonds (%)
France	29,2%
Canada	12,2%
Royaume-Uni	12,2%
Allemagne	12,2%
Pologne	9,3%
Australie	8,4%
Asie	6,0%
Nouvelle Zélande	5,8%
États-Unis	4,4%
Autres	5,9%

Répartition structurelle selon produit net des loyers encaissés

Produit	Pondération au sein du fonds (%)
Bureau	81,7%
Logement	9,4%
Parcings	5,7%
Logistique	2,8%
Hôtels, centres, restaurants	2,0%
Industrie	0,9%
Autres	0,4%

Les 10 plus grands immeubles selon la valeur vénale

Immeuble	Valeur vénale (mio)	Pondération au sein du fonds (%)
Varouzeau BC, The Exchange	288,6	7,3%
Austin, Reed + Strick	250,0	7,2%
Boston, Independence Way	188,0	4,7%
Brisbane, Elizabeth Street	170,0	4,2%
Frankfurt am Main, Theodor-Storm-Platz 1	167,0	4,2%
München, Langer Weg	154,4	3,8%
Wellington, Justice Centre	150,7	3,8%
Crozier, Highrise	140,0	3,5%
London, Monument	131,7	3,4%
Toronto, Blue Street East 100	121,0	3,0%

Les 10 plus grands locataires selon le produit net des loyers encaissés

Locataire	Pondération au sein du fonds (%)
Ashtree (London Office (Sloaker))	5,1%
Facebook Inc. (Seattle)	4,8%
Ministry of Justice (Wellington)	2,1%
Amazon (Austin 1) (Wellington)	1,5%
Alstom Deutschland AG (Frankfurt)	1,5%
Walton Park & Wilms LLP (London)	1,5%
Accipiter Corporation (Wellington)	1,5%
Mastercard Mutual Re Insurance Company (Boston)	1,7%
Ministry of Justice (Aldershot and Fife)	1,1%
Miller Group, LLC (Singapore)	1,1%

Répartition monétaire en % (après couverture)

Devise	Pondération (%)
CHF	94,7%
EUR	1,4%
USD	1,2%
GBP	0,9%
AUD	0,6%
JPY	0,4%
NZD	0,2%
CLP	0,1%
NOV	0,1%

Source: Credit Suisse
Données au 31.12.2020
Il s'agit d'une répartition indicative de la fortune, qui peut varier au fil du temps.

Revue | Mars 2021 | Credit Suisse Real Estate Fund International | 2/4

Source : Credit Suisse

Les valeurs liées à l'efficacité énergétique sont incluses dans les notations. Patrimonia est attentive au fait que ces valeurs devraient s'améliorer avec le temps et que, par exemple, les installations existantes à forte intensité énergétique, telles que les systèmes de chauffage et de ventilation, devraient être remplacées par des installations plus efficaces. Cet investissement répond ainsi aux exigences de Patrimonia visant à réduire la consommation énergétique et à augmenter l'efficacité.

Placements alternatifs

Le produit de Senior Secured Loans, prêts privés garantis de premier rang par des actifs de l'emprunteur (collatéral), de Patrimonia est géré par Barings.

Ce gérant d'actifs accorde une haute importance aux critères de durabilité, ce qui se confirme par ses engagements en matière de durabilité. A titre d'exemple, Barings a été un participant important de Catalytic Finance Initiative, un engagement collectif de USD 8 mia. pour des projets durables à fort impact environnemental aux côtés d'institution telles que l'European Investment Bank et l'International Finance Corporation.

Cette initiative a alloué des capitaux à un large éventail de domaines incluant notamment le financement d'infrastructures d'énergies renouvelables, de green bonds et d'autres valeurs adossées à des « green assets ». Enfin, Barings a participé à trois opérations qui ont mobilisé plus d'un milliard de dollars dans le déploiement d'énergie durable à l'échelle mondiale.



Source : Barings Sustainability and ESG, June 2019

Infrastructures

Les investissements en infrastructures durables sont essentiels à l'atteinte des objectifs de développement durable de l'ONU et de l'accord de Paris, vers lesquels tend la fondation Patrimonia. Les besoins sont colossaux dans tous les secteurs, notamment dans le financement de la transition énergétique par le développement des capacités de production d'énergie renouvelable et l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations existantes, ou de la mobilité douce. Les besoins en infrastructures sociales sont également très importants, par exemple dans le domaine de la santé, de la recherche ou de l'éducation, souvent réalisé dans le cadre de partenariats public-privé (PPP).

L'allocation stratégique de Patrimonia, modifiée en 2019, intègre depuis un objectif de 3% d'investissement en infrastructures non cotées. Les gérants UBS, JPMorgan et Quaero Capital, choisis par la fondation pour l'accompagner dans ses investissements dans cette classe d'actifs, investissent dans les secteurs précités. Les deux derniers gérants, qui concentrent la quasi-totalité des placements de Patrimonia au 31.12.2020, ont ainsi par exemple investi globalement plus de 40% des fonds sous-gestion dans des sociétés productrices d'énergie renouvelable solaire, éolienne ou hydroélectrique.



6. Processus de sélection des gérants d'actifs

Patrimonia intègre des critères éthiques, écologiques et sociaux dans ses décisions d'investissement. Les aspects de durabilité sont intégrés au dialogue avec les gérants d'actifs existants ainsi qu'à la sélection de nouveaux gérants d'actifs.

En raison de son devoir de diligence, Patrimonia doit répondre à des standards éthiques élevés. En tant que membre de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), Patrimonia est soumise à la charte de l'ASIP, qui consiste un code de conduite contraignant.


















Patrimonia s'engage à respecter ces normes éthiques en prenant les mesures appropriées pour y parvenir. La mise en œuvre de la charte de l'ASIP dans le règlement de placement garantit le respect des règles de loyauté et d'intégrité. Dans le domaine de la gestion d'actifs, Patrimonia ne travaille, par conséquent, qu'avec des partenaires qui s'engagent à respecter les principes de la charte de l'ASIP. Ils peuvent aussi être soumis à un contrôle reconnu ou à un ensemble de règles qui répondent aux exigences d'intégrité et de loyauté de la charte de l'ASIP.

En outre, il est important pour Patrimonia que ses gérants d'actifs, en tant qu'organisations, s'engagent à faire preuve de responsabilité dans leurs investissements. Par exemple, la plupart des gérants d'actifs de Patrimonia ont signé les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations unies. En signant les PRI, les gérants doivent inclure des critères de durabilité dans leurs analyses financières et leurs processus décisionnels. Parmi les autres engagements des gérants d'actifs de Patrimonia, on peut citer le Pacte mondial des Nations unies, le Global Impact Investing Network, le groupe de travail sur la divulgation financière liée au climat, le Forum européen de l'investissement durable, etc.

Le tableau suivant résume les différentes adhésions des gérants d'actifs de Patrimonia dans le domaine de la durabilité.

Initiatives, réseau et associations des gérants d'actifs de Patrimonia

	cdp	carbon disclosure project	https://www.cdp.net/en
	Climate Action 100+	Climate Action 100+	http://www.climateaction100.org/
	FNG	Forum für nachhaltige Geldanlagen	https://www.forum-ng.org/de/
	GIIN	Global Impact Investing Network	https://thegiin.org/
	IIGCC	Institutional Investor Group on Climate Change	https://www.iigcc.org/
	SSF	Swiss Sustainable Finance	https://www.sustainablefinance.ch/
	PRI	Principles for Responsible Investment	https://www.unpri.org/
	UNEP FI	United Nations Environment Programme Finance Initiative	https://www.unepfi.org/
	UN Global Compact	UN Global Compact	https://www.unglobalcompact.org/
	IRIS	Impact Reporting and Investment Standards	https://iris.thegiin.org/
	GRESB	Global Real Estate Sustainability Benchmark	https://gresb.com/
	RSPO	Roundtable on Sustainable Palm Oil	https://rspo.org/
	ICGN	International Corporate Governance Network	https://www.icgn.org/
	CFI	Catalytic Finance Initiative	https://unfccc.int/climate-action/momentum-for-change/financing-for-climate-friendly-investment/catalytic-finance-initiative
	TCFD	Task Force on Climate-related Financial Disclosures	https://www.fsb-tcd.org/

Lorsque des appels d'offres sont lancés pour des nouveaux mandats ou investissements de Patrimonia, des questions supplémentaires sur la durabilité sont posées, par exemple :

Exemples de questions pour un appel d'offres

1. Veuillez décrire les ressources internes dans le domaine de la durabilité
 - a. ...au niveau de l'entreprise,
 - b. ...au niveau de l'équipe responsable du produit.
2. Veuillez nommer tous les prestataires externes de recherche sur la durabilité avec lesquels vous travaillez.
3. Veuillez décrire votre approche de la durabilité en général.
4. Comment considérez-vous spécifiquement la durabilité dans ce produit ?
5. Quels sont les critères de durabilité utilisés ?

	Oui / Yes	Non / No
Exclusions (Negativ Screening)		
Positiv Screening		
Best-in-Class		
Worst-in-Class		
Investissement thématique		
Engagement		
Intégration de critères ESG dans l'analyse financière		

complétez vos réponses par une « X »

Pour chacun des critères considérés dans votre approche d'investissement, expliquez comment vous les intégrez dans votre démarche d'investissement.

6. Avez-vous une exposition aux titres de ce produit ? Si oui, veuillez décrire sous quelle forme.
7. De quelle manière un investissement dans votre produit contribue-t-il à la lutte contre le changement climatique ?
8. Les titres de référence sont-ils exclus en raison de sanctions, d'embargos ou d'accords internationaux ? Si oui, lesquels ?
9. Quelle est l'empreinte carbone relative (quantité d'émissions de CO₂ par montant investi) du portefeuille par rapport au benchmark (définition selon le Protocole GHG) ?

	Portefeuille	Benchmark
Niveau 1		
Niveau 2		
Niveau 3		

10. Pouvez-vous proposer un rapport sur la durabilité pour ce produit ? Veuillez joindre un exemple.

7. Risques climatiques

Le changement climatique est une question majeure d'actualité qui nous affecte tous en même temps. L'accord de Paris sur le climat, que la Suisse a ratifiée en 2017, donne à cette question une importance supplémentaire.

L'accord de Paris vise à limiter le réchauffement climatique nettement en dessous de 2 degrés Celsius d'ici 2100 par rapport aux niveaux de l'époque préindustrielle et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1.5°. Certains des gérants d'actifs ont déjà indiqué que les produits utilisés par Patrimonia sont conformes à l'accord de Paris sur le climat. Les risques climatiques font l'objet d'une attention particulière de la part de Patrimonia et sont pris en compte par les gérants d'actifs lors de la sélection des investissements. Par son adhésion à l'initiative Climate Action 100+, Patrimonia soutient les mesures de lutte contre le changement climatique.



Patrimonia soutient l'initiative des Climate Action 100+ en tant que membre d'Ethos. L'objectif de Climate Action 100+ est d'engager un dialogue avec les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre afin de s'assurer qu'ils prennent des mesures pour lutter contre le changement climatique. L'initiative a été officiellement lancée en 2017 et compte à l'heure de mettre sous presse plus de 575 investisseurs dans le monde entier, avec plus de 54 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Au départ, l'univers MSCI AC World a été utilisé pour identifier 100 entreprises ayant les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre les plus élevées. En outre, plus de 60 entreprises supplémentaires ont été définies, qui ont un potentiel important pour mener la transition vers des énergies propres. Ensemble, ces entreprises sont responsables de plus de 80% des émissions totales de gaz à effet de serre.

Le dialogue avec ces entreprises porte sur les trois thèmes suivants :

1. Mise en place d'une structure de gouvernance efficace définissant et réglementant les responsabilités en matière de risques climatiques,
2. Définition des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre à un niveau compatible avec l'accord de Paris,
3. Promotion de l'échange et de la transparence des données climatiques conformément aux recommandations du Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat.

Les succès de l'initiative sont publiés périodiquement dans un « Progress Report » (*). Le rapport 2020 mentionne notamment les sociétés qui visent désormais de manière plausible la neutralité climatique à horizon 2050.



(*) Le rapport 2020 de Climate Action 100+ est disponible en ligne à l'adresse www.climateaction100.org.

8. Résumé et perspectives

Comme l'indique ce rapport sur la durabilité, Patrimonia a pleinement conscience de l'impact de ses placements. C'est pourquoi, les critères de durabilité font partie intégrante du processus d'investissement et de la gestion des risques de Patrimonia. Le mandat de Patrimonia envers ses assurés est d'assurer la réalisation d'un rendement conforme au marché tout en garantissant sa responsabilité sociétale et environnementale.

Patrimonia suivra en permanence les développements dans le domaine de la durabilité et adaptera sa politique de durabilité et la communication qui en est faite en conséquence.



PATRIMONIA PREVOYANCE MODERNE

www.patrimonia.ch